

## Vestuité et négligence du bailleur

## Par ROGE pascale, le 14/11/2017 à 07:50

Bonjour,

J'habite depuis 25 ans un logement en location, depuis 10 ans une fuite persiste dans une chambre et les HLM malgré mes diverses démarches ne bougent pas. Que puis-je faire pour faire avancer les choses.

Nous sommes 32 locataires et chacun d'entre nous rencontrons quotidiennement des problèmes diverses. A savoir que dès qu'un, un cabinet de toilettes,un robinet est à changer il prétendent que c'est à notre charge nous devons donc nous débrouiller pour le faire nous même ou alors il nous adresse une société pour le faire et répercute le prix sur les loyers. Nous avons du nous battre il y a 5 ans et faire une pétition pour obtenir un ravalement et des doubles vitrages. Depuis 25 ans jamais aucune rénovation n'a été faite à l'intérieur des logements ainsi (sauf les nouveaux arrivants) nous avons des salle de bain ou des prises sont à proximité des lavabos, et contours de baignoire qui s'effritent, baignoire avec émail toute usée...

Pouvons nous exiger une remise en état de nos locaux par le biais d'une nouvelle pétition ? Merci par avance de vos conseils.

Cordialement

Mme ROGÉ

Par janus2fr, le 14/11/2017 à 07:52

Bonjour,

Vous avez déjà ouvert un sujet ici :

https://www.legavox.fr/forum/immobilier/locations/bailleurs/vestuite-negligence-bailleur 103508 1.htm

Je ferme celui-ci...